

Droit de la protection sociale

Master Droit social



Durée
2 ans



Composante
Faculté des
sciences
juridiques,
politiques et
sociales

Présentation

Le **master Droit social parcours Droit de la protection sociale** forme des juristes spécialisés en droit social au sens large, avec une spécialisation en deuxième année en droit de la protection sociale.

Outre des enseignements en relations individuelles et collectives de travail et sécurité sociale en première année de master conférant ainsi un profil généraliste en droit social, les étudiants seront aussi capables d'anticiper et de traiter toutes les problématiques relatives à la survenance de risques sociaux.

Le droit de la protection sociale consiste ainsi en l'étude des règles juridiques destinées à protéger les personnes physiques contre la survenance d'un ensemble d'évènements : la maladie, la maternité, l'invalidité, la vieillesse, le décès, les charges familiales, les accidents du travail et les maladies professionnelles ou encore le chômage.

Droit riche et technique, il est au cœur de problématiques toujours plus nombreuses en ce qu'il encadre juridiquement toutes les hypothèses de survenance de risques sociaux susceptibles d'entraîner la perte de revenus professionnels ou l'accroissement des charges d'un individu.

Savoir-faire et compétences

- Identifier les problèmes juridiques de droit social en faisant appel au droit interne et au droit international ;
- Développer une argumentation juridique en droit social ;
- Appliquer les règles de droit social ;
- Élaborer et contrôler les actes juridiques (contrat de travail, document unique, etc.) ;
- Mettre en place et animer les instances représentatives du personnel ;
- Prévenir et gérer les conflits collectifs du travail ;
- Maîtriser les législations et les techniques de la protection sociale ;
- Maîtriser la culture juridique, économique, statistique et de management nécessaire à la gestion d'organismes de protection sociale ;
- Recueillir et analyser les données nécessaires à la conduite d'une étude ;
- Rédiger des rapports de synthèse et présentations des résultats devant des auditoires variés.

Les + de la formation

La formation permet de maîtriser l'ensemble des règles juridiques relatives au droit social au sens large (relations individuelles et collectives de travail, droit de la santé au travail) et à la protection sociale largement entendue (sécurité sociale, aide et action sociale, assurance chômage et régimes complémentaires). Elle permet d'assurer à l'étudiant

des compétences spécifiques dans ce qui constitue encore aujourd'hui une "niche" du droit.

Organisation

Organisation

La formation est déclinée en blocs de connaissances et de compétences qui permettent l'acquisition de compétences professionnelles de façon progressive tout au long des 4 semestres :

BCC 1 - Maîtriser et analyser le droit social dans toutes ses dimensions

BCC 2 - Traiter une problématique d'ensemble en s'inscrivant dans un environnement pluridisciplinaire

BCC 3 - Conduire une analyse réflexive et distanciée

BCC 4 - Gérer un contentieux en appliquant les règles du droit de la protection sociale

Ouvert en alternance

Type de contrat : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation.

Rythme alternance : 2 à 3 jours, par semaine en entreprise / Temps plein à partir de mai ou juin.

Stages

Stage : Possible

Master 2 : Stage de 4 mois minimum ou contrat de professionnalisation + mémoire professionnel ou de recherche

Admission

Conditions d'admission

En Master 1 : Déposez votre candidature sur la plateforme nationale Mon Master en suivant ce lien : <https://monmaster.gouv.fr>

En Master 2 : Déposez votre candidature sur la plateforme Ecandidat de l'université de Lille : <https://www.univ-lille.fr/formation/candidater-sinscrire/ecandidat>

Et après

Poursuite d'études

L'insertion dans la vie professionnelle est le débouché naturel du parcours. Toutefois, à l'issue du master, l'étudiant peut poursuivre ses études en doctorat (accès sous conditions) ou encore préparer des concours ou examens (par exemple, l'examen d'entrée à l'école des avocats).

Insertion professionnelle

- **Secteurs d'activité**
 - Entreprises de droit privé
 - Associations
 - Organisations syndicales d'employeurs et de salariés
 - Organismes de sécurité sociale (CPAM, CARSAT, CAF, MSA, RSI, etc.)
 - Institutions à but non lucratif (caisse de retraites, organismes paritaires de prévoyance, mutuelles)
 - Sociétés privées d'assurance (sociétés d'assurances, banques, mutuelles, organismes de prévoyance collective, etc.)
 - Cabinets d'avocats

• **Métiers visés :**

- Juriste en droit social
- Assistant / Assistante ou responsable de ressources humaines
- Juriste en droit de la protection sociale
- Avocat / Avocate en droit social (sous réserve d'obtention du CAPA)
- Conseiller / Conseillère en droit social
- Métiers juridiques de la banque et des assurances

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

Service scolarité Master 1 - FSJPS

✉ master1-droit@univ-lille.fr

Contact administratif

Service scolarité Master 2 - FSJPS

✉ master2-droit@univ-lille.fr

Responsable pédagogique

Celine Ingelaere

✉ celine.leborgne@univ-lille.fr

Autres contacts

Lieu(x)

📍 Lille - Faculté des Sciences Juridiques Politiques et Sociales

Campus

🏠 Campus Moulins Lille

En savoir plus

Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales

🔗 <https://droit.univ-lille.fr/>

Liste des enseignements

🔗 https://droit.univ-lille.fr/filedroit/user_upload/Maquettes_Masters_2026_2030/Maquette_Master_Droit_social_Droit_de_la_protection_sociale.pdf